

Annexe 04.



**Don d'organes : tous donneurs, tous receveurs**

# Faites de votre commune une ambassadrice du don d'organes

*Vu pour être annexé à la délibération n° 04/20-03/2024 du  
07 mars 2024 :*

Le maire,  
Bruno FICHEUX



Le secrétaire de séance,  
Stéphane GLORIAN

**Greffes**   
unis pour le don d'organes

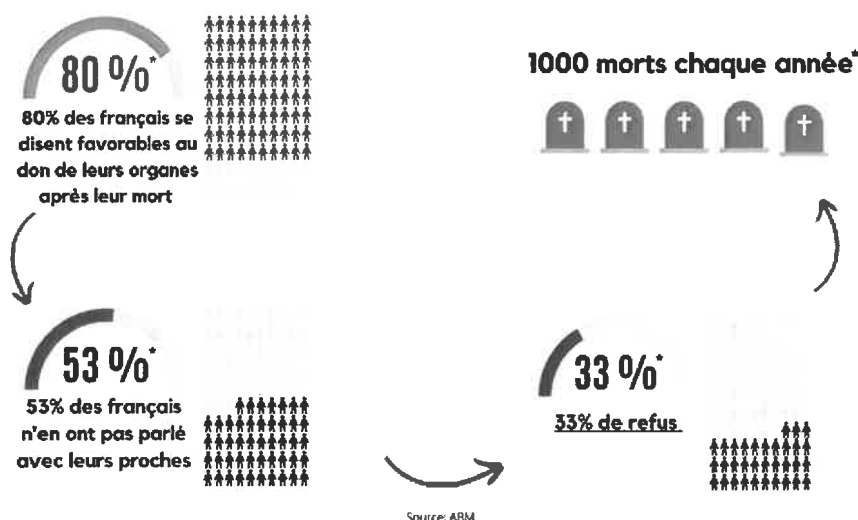
# Pourquoi devenir une ville ambassadrice du don d'organes ?

Faire de votre commune **une ambassadrice du don d'organes** en sensibilisant vos concitoyens et toute personne la traversant, est un très **bel acte de fraternité et de solidarité**.

**Mettre un panneau à chaque entrée principale** de votre commune **incitera vos concitoyens à réfléchir** à ce sujet qui nous concerne tous, **à lancer une discussion en famille et ainsi informer leurs proches** qu'ils ne sont pas opposés au don d'organes en cas de mort cérébrale afin qu'ils puissent retranscrire cette décision au corps médical, etc.

En posant ce panneau lié au don d'organes, vous participerez à **augmenter le nombre de donneurs** dans notre pays et donc à **sauver plus de vies et diffuser la culture du don**.

80 % des Français sont favorables au don de leurs organes, cependant, 53% des Français n'en ont pas discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 33% lorsqu'il devrait avoisiner 20%



Favoriser le dialogue entre proches, grâce aux panneaux et à votre mobilisation : c'est l'objectif des villes ambassadrices du don d'organes.

# Comment devenir une ville ambassadrice ?

En posant tout simplement un panneau à chaque entrée principale de votre commune.



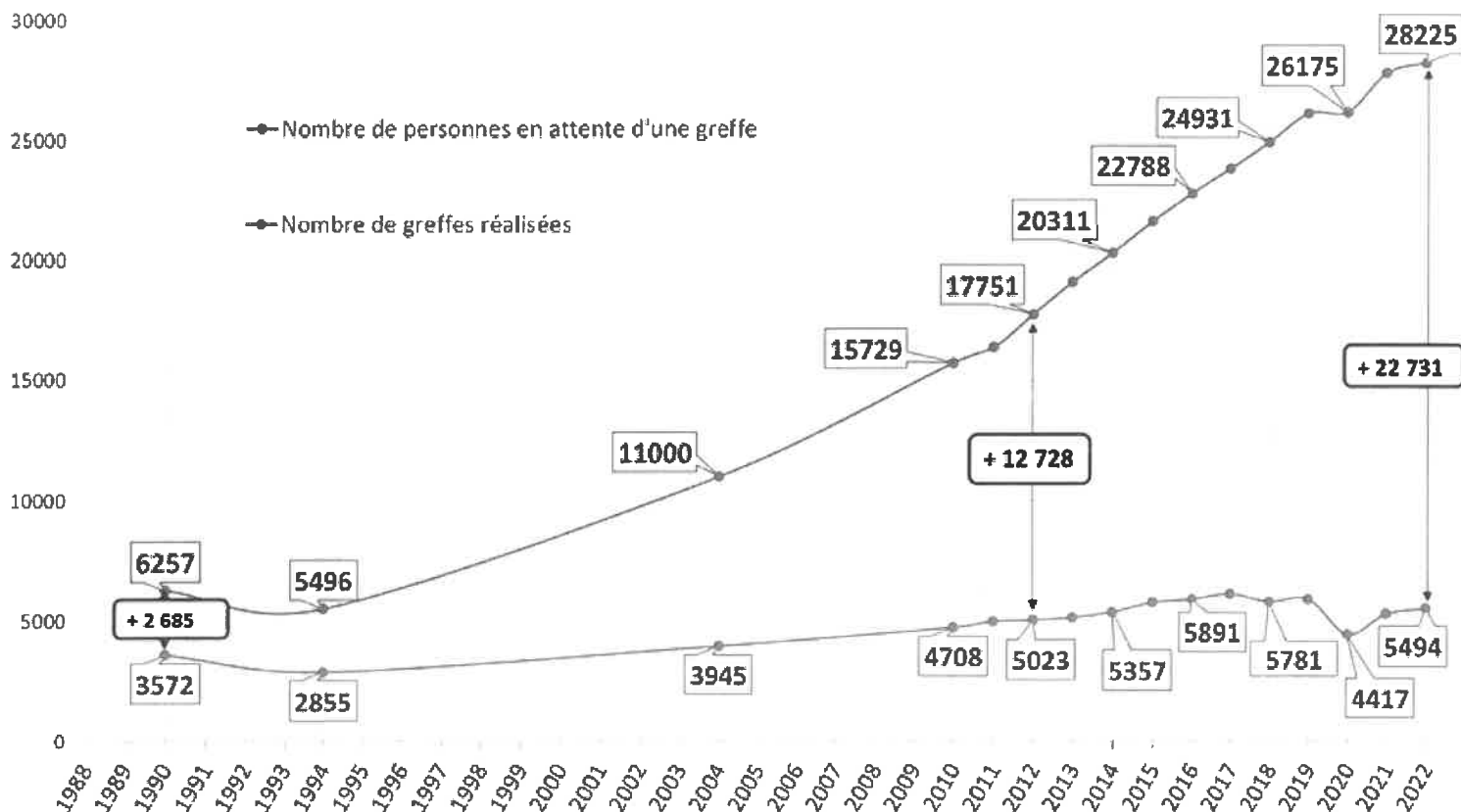
**Les associations ou délégations de votre département vous apporteront l'aide nécessaire**

et mettront également à votre disposition des éléments (article, ruban vert, etc.) afin de communiquer via vos réseaux sociaux, site internet et magazine municipal sur le sujet du don d'organes.

Pour renforcer votre mobilisation, et augmenter le nombre de vies sauvées grâce à la greffe, vous pouvez également : organiser des actions de sensibilisation lors de la journée nationale du 22 juin, créer un lieu de mémoire en hommage aux donneurs et à leurs proches, favoriser les interventions dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de votre commune...

# Pourquoi soutenir la cause du don d'organes ?

Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de **personnes en attente de greffe** (en rouge) et le nombre de **greffes réalisées** (en vert) ne cesse d'augmenter.



Source: INSERM et ABM

## Le don d'organes en quelques chiffres :

- 5 495 greffes réalisées par an
- 28 000 personnes sont en attente de greffe
- 70 000 français vivent grâce un organe greffé
- 1 000 décès/an de personnes ayant besoin d'une greffe

L'État a fait du don d'organes une priorité nationale.

# Le Ruban Vert, un symbole de fraternité

Les associations françaises, à l'initiative du collectif Greffes+, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine et de la Fondation de l'Académie de Médecine, ont décidé d'adopter *le Ruban Vert* comme **symbole du don d'organes**.

Le ruban vert est le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, il est une lueur d'espoir pour les patients en attente de greffe.



22 juin 2022, en collaboration avec l'ARCOM\* et l'Agence de la biomédecine, soutien de l'ensemble des groupes médias pour la journée nationale de réflexion sur le don d'organes.



*Ci-dessus des captures d'écran d'émissions affichant le ruban vert en incrustation ou des présentateurs arborant le ruban vert. En aucun cas elles n'engagent les personnes concernées vis-à-vis du don d'organes.*

\* Autorité Régulation Communication Audiovisuelle et Numérique



# Ils soutiennent cette opération



L'Association des Maires de France regroupe sur le territoire 34 000 communes et intercommunalités. L'AMF est au service des maires et des présidents d'intercommunalité. [amf.asso.fr](http://amf.asso.fr)



L'Agence de la biomédecine est l'organisme public du ministère de la santé qui supervise l'ensemble des activités médicales impliquant des éléments du corps humain. Elle garantit notamment l'équité et l'anonymat dans l'attribution des greffons. [agence-biomedecine.fr](http://agence-biomedecine.fr)



La Fondation de l'Académie de Médecine, reconnue d'utilité publique et fondation abritante, réunit des experts et agit sur le terrain pour que chacun soit acteur de santé. [fam.fr](http://fam.fr)



Créée en 1971 par René Küss, la Société Francophone de Transplantation regroupe des cliniciens et des chercheurs spécialisés dans la transplantation. Elle a pour objectif de promouvoir le don d'organes et de favoriser l'essor de la transplantation. [transplantation-francophone.org](http://transplantation-francophone.org)



Depuis 2015, la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation soutient le développement de la néphrologie dans tous ses domaines, de la dialyse à la transplantation rénale. [sfndt.org](http://sfndt.org)



La Société Française de Médecine de Prélèvements d'Organes et de Tissus représente depuis 2013 les médecins coordinateurs du prélèvement d'organes et de tissus pour être force de propositions vis-à-vis de ses partenaires. [facebook.com/sfmpot](https://facebook.com/sfmpot)



L'association Française des Coordinateurs Hospitaliers est composée de personnels paramédicaux et médicaux impliqués dans les activités de prélèvement et de greffe. Son rôle est de former les équipes de coordination, et de les représenter auprès des instances. [afch.fr](http://afch.fr)

# Qui sommes-nous ?



Nous sommes un collectif d'associations, de fédérations, de fondation, confronté à ces sujets délicats que sont le don d'organes et la greffe.

**Nous unissons nos forces pour + de dons, + de greffes.**

Le collectif Greffes+ réunit 8 associations, fédérations et fondation : l'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO), l'Association Grégory Lemarchal, l'Association Maryse Pour La Vie (M!PLV), l'Association Vaincre la Mucoviscidose, la Fédération France Greffe Cœur et/ou Poumons (FGCP), la Fédération Nationale des Malades et Transplantés Hépatiques (TRANSHEPATE), l'Association France Rein et la fondation Greffe de Vie.

En partenariat avec :



Vous êtes sensible au don d'organes ?  
Avoir un panneau dans votre commune vous intéresse ?

**Contactez-nous vite : [villes-ambassadrices@greffesplus.fr](mailto:villes-ambassadrices@greffesplus.fr)**



## CHARTRE VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

La **commune d'ESTAIRES** représentée par son maire Bruno FICHEUX et Monsieur Eric BULEUX, président de l'**association Transhepate Hauts de France** représentant le collectif Greffes+, conviennent d'un commun accord de signer cette charte.

### Préambule :

Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. C'est pourquoi nous devons donner une visibilité maximum à cet enjeu prioritaire de santé publique, afin que chaque Français fasse part à ses proches de son choix concernant le don de ses organes après sa mort.

En effet, la loi prévoit que les proches soient systématiquement interrogés sur l'éventuelle opposition exprimée par le défunt de son vivant lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que plus de 80% des Français soient favorables, moins d'un sur deux en a parlé, si bien que leur volonté ne peut être respectée. Dans 1/3 des cas, les proches, dans le doute, préfèrent rapporter une opposition, et le prélèvement ne peut avoir lieu.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, vous contribuez à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen le plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national, qui permet de sauver des milliers de vies chaque année.

### Objectifs de la charte :

Pour atteindre ces objectifs, la commune d'ESTAIRES se propose donc de devenir "Ville ambassadrice du don d'organes" avec le soutien du Collectif Greffes+ en installant sur ses principaux axes de circulation des panneaux VADO comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes », et en les tenant toujours visibles.

En complément de cette action, pour intensifier ce soutien et accroître l'efficacité de votre mobilisation en faveur du don d'organes et de la greffe, vous pouvez :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs), en y conviant les médias locaux, afin de contribuer à faire du 22 juin la journée où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de votre commune, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher votre engagement tout au long de l'année ;
- Diffuser, via les bulletins et médias municipaux ou dans la presse locale des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe...

Le Collectif Greffes+ s'engage, selon ses possibilités, à apporter l'aide nécessaire à la réalisation de ces actions avec notamment la mise à disposition d'outils de communication et de bénévoles.

Fait le 07/03/2024 à ESTAIRES en 2 exemplaires,

La Mairie d'ESTAIRES  
Représentée par son maire,  
Bruno FICHEUX



Représentant du collectif Greffes +,  
Monsieur Eric BULEUX

